



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## lutte contre le racisme

Question écrite n° 68669

### Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur les difficultés d'intégration que rencontrent encore, dans des proportions importantes, nombre d'immigrés des deuxième et troisième générations. Trop facilement montrés du doigt dans les banlieues, trop souvent victimes de ségrégations raciales, une partie de Français, après s'être sentis exclus, pourraient ne plus chercher à « s'intégrer » si l'Etat ne renforçait pas les politiques menées en ce domaine. A cet égard, il est symptomatique que l'on attende de Français nés en France, souvent de parents français, et n'ayant aucune attache particulière avec un autre pays, qu'ils « s'intègrent ». Les événements actuels ont montré que le creuset républicain a fonctionné jusqu'à présent ; ils ont en effet révélé que les Français originaires d'Afrique du Nord, par exemple, faisaient totalement partie de la communauté nationale, qui n'ont pas plus que d'autres exprimé de sympathie pour l'un ou l'autre des « camps » que nous désignent les médias. A cette occasion, la France doit demeurer unie, tous les Français l'ont compris. Elle doit aussi réaffirmer par des actes ne faire aucune différence entre ses citoyens. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses réactions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Lengagne](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68669

**Rubrique :** Droits de l'homme et libertés publiques

**Ministère interrogé :** ville

**Ministère attributaire :** ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6444